



VIA PRÉVENTION

Gestion de la prévention

L'inspection des lieux de travail

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local approprié pour la session de formation

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des personnes qui sont impliquées dans les inspections conduites dans le milieu de travail. La formation s'adresse aussi aux membres du comité santé-sécurité et aux gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre et conduire une inspection des lieux de travail

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de :

- Connaître les rôles et les responsabilités des différentes personnes impliquées dans les activités d'inspection
- Connaître les différents types de risque présents en milieu de travail
 - Implanter un processus et un calendrier d'inspection
- Choisir le bon type d'inspection selon la situation
 - Sélectionner et former les inspecteurs
 - Proposer des mesures correctives
 - S'assurer du suivi

CONTENU DU COURS

1. Introduction
2. Obligations des personnes impliquées dans l'inspection

- L'employeur
- La ou le RSS
- Le CSS
- Les autres travailleuses et travailleurs

3. L'identification des risques

- Chimiques
- Physiques
- Biologiques
- Ergonomiques
- Liés à la sécurité
- Psychosociaux
- Tolérances zéro, risques prédominants et émergents de la CNESST
- Composantes du travail

4. La gestion des inspections

- Établir les besoins
- Déterminer la catégorie d'inspection et la fréquence
- Spécifier les outils et le matériel à utiliser
- Sélectionner et former les inspecteurs
- Officialiser le processus

5. La tournée d'inspection

- La tournée d'inspection
- Le rapport
- Le suivi
-

6. Bonnes pratiques et limites

7. Conclusion

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé théorique et exercices d'apprentissage. Possibilité d'un volet pratique (à définir avec la conseillère ou le conseiller de Via Prévention).

MATÉRIEL; REMIS AUX PARTICIPANTS

- Cahier d'exercice et d'information

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

3,5 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

TARIF PAR SESSION

Tarif membre		Tarif non-membre	
Présentiel	150,00 \$	Présentiel	300,00 \$
Zoom	n.d.	Zoom	n.d.

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).